

LE COMMERCE DE DÉTAIL, PARTENAIRE DES TERRITOIRES

PRÉSENTATION D'UNE ÉTUDE MENÉE POUR
LE CONSEIL DU COMMERCE DE FRANCE (CDCF),
PAR LE PROFESSEUR LAURENT DAVEZIES

Le Conseil du Commerce de France (CdCF) a présenté ce jour une étude exclusive réalisée à sa demande par Laurent Davezies, Professeur au CNAM et expert indépendant dans le domaine de l'économie, spécialiste des enjeux de démographie économique. Cette étude explore les évolutions de l'emploi salarié privé en France sur la période clé 2007 - 2018, marquée par des variations inédites.

Avec cette étude, le CdCF souhaitait disposer de chiffres étayés, pédagogiques et utiles pour mieux comprendre les dynamiques à l'œuvre, mieux cerner les secteurs du commerce qui portent les créations nettes d'emploi, et ceux qui, de fait, ne le sont pas, plus, ou sont en perte de vitesse.

Les grands enseignements de l'étude du Pr. Davezies

-

L'étude du Pr Davezies vient apporter un certain nombre d'enseignements clés particulièrement utiles.

Ainsi, elle démontre clairement que le commerce de détail et l'artisanat commercial (hors commerce et réparation automobile) porte en effet pleinement la dynamique de l'emploi salarié privé sur la période 2007 - 2018 : avec une progression de **5,62%** pour ce secteur, contre **2,7%** pour l'emploi salarié privé total et quelques **99 464 emplois** créés en net sur cette période, le commerce de détail fait 2 fois mieux que l'emploi salarié privé.

Au sein de cette dynamique, **ce sont le commerce de détail alimentaire et l'artisanat commercial qui s'affichent en leader des créations d'emplois.**

Avec plusieurs pôles :



Les supermarchés sont résolument les plus porteurs, avec une dynamique 10 fois plus forte que l'emploi salarié global **(+20,6%)**. Quelques **43 884** emplois ont été créés sur la période ;



L'artisanat commercial ensuite (charcuterie, boulangerie, boulangerie-pâtisserie) est 4 fois plus dynamique que l'emploi salarié global avec une progression de **+9,6%** sur la période visée et **13 205** emplois nets créés. A noter que les boulangeries-pâtisseries sont, à elles seules, à +16% sur la période, avec 17 608 emplois nets créés.



Enfin, il est à noter également le bon maintien des supérettes et des épiceries, avec une dynamique de **+7,2%** sur la période, et **1 337** emplois créés.

En comparaison, **le commerce de détail non alimentaire** ralentit **(-0,7 %)**, du fait de quelques secteurs dont notamment le commerce de détail de l'habillement et la chaussure en magasins spécialisés (-3,50%), qui enregistre un recul net de 6 545 emplois, et 1 936 établissements sur la période 2007-2018.

Le commerce de détail et l'artisanat commercial amortisseurs de crise dans 62 départements

-

Le focus départemental mis en avant par le Pr Davezies vient souligner le « rôle d'amortisseurs de crise », au cœur des territoires, joué par les moteurs de la création d'emploi que sont le commerce de détail et l'artisanat commercial.

Sur la période visée, dans 62 départements, majoritairement périphériques, l'ensemble commerce de détail et artisanat commercial amortit la crise et crée de l'emploi.

Il est à noter plus spécifiquement que :

- dans 17 départements (et notamment Indre-et-Loire, Isère, Puy-de-Dôme, Finistère), l'emploi du commerce de détail progresse plus vite que l'emploi total;
- dans 26 départements (et notamment Eure, Ain, Aude, Ardèche, Lozère ou encore Ariège), l'emploi du commerce de détail progresse alors que l'emploi salarié global recule.

La lecture des cartes (voir étude annexe) vient donc souligner que les commerces agissent comme de véritables **amortisseurs de crise** au cœur des lieux de vie. « *Cette étude démontre que les commerces participent à la dynamique de l'emploi notamment dans le commerce de détail alimentaire et plus particulièrement dans 62 départements* » précise William Koeberlé, et ajoute « *notamment en dehors des territoires métropolitains où ils évoluent plus vite que pour le reste de l'emploi salarié dans 43 départements* ».

Faisant tomber quelques idées reçues, William Koeberlé affirme ainsi que « *les commerces sont avant tout de véritables **partenaires** des territoires, qui en attirant la consommation, créent de l'activité et contribuent à animer les centres-villes* » et « *maintiennent ainsi le lien social* », conclue-t-il.

Vous trouverez en pj le détail de l'étude.

Pour toute demande d'interview ou de précision,
nous restons à votre disposition aux coordonnées suivantes :

AGENCE VINGT-QUATRE

Karen PATOUILLET **Aziliz PRODOMME**
06 29 90 94 93 06 35 83 31 84
karen@vingt-quatre.fr aziliz@vingt-quatre